

Rapport RSE 2025

Ensemble, ensoleillons
durablement nos
territoires



Edito

En 2026, Orion Energies franchit une nouvelle étape de son développement.

Depuis plus de quinze ans, nous construisons, aux côtés des acteurs locaux, des projets photovoltaïques ancrés dans les territoires. Agriculteurs, collectivités, propriétaires fonciers : c'est avec eux que nous avons fait le choix d'un solaire utile, de proximité, capable de répondre aux enjeux de souveraineté énergétique, de compétitivité et de transition climatique.

Notre engagement s'est d'abord traduit par la solarisation de toitures agricoles, la reconversion de terrains dégradés, l'équipement de bâtiments et d'aires de stationnement partout en France. Ces projets ont un objectif commun : produire une électricité bas carbone là où elle est consommée, en créant une valeur durable pour les territoires.

Aujourd'hui, notre métier évolue. Au-delà de la production d'énergie, nous accompagnons désormais nos partenaires vers des modèles d'autonomie énergétique partagée, notamment grâce à l'autoconsommation collective. En intégrant le stockage et le pilotage intelligent de l'énergie, nous rendons l'électricité disponible au moment opportun et renforçons la résilience des territoires face aux défis énergétiques à venir.

Cette évolution repose sur une conviction profonde : la transition énergétique ne peut être dissociée des enjeux sociaux et territoriaux. En plaçant le solaire territorial au cœur de notre mission, nous affirmons notre ambition de développer des solutions décentralisées, sous forme d'îlots énergétiques accessibles, créateurs de valeur partagée et porteurs de sens pour les territoires.

Notre démarche ESG structure et accompagne cette transformation. Elle guide nos choix stratégiques et se traduit par des engagements concrets : lutter contre le changement climatique par une production d'énergie bas carbone et raisonnée, renforcer l'acceptabilité et l'utilité locale de nos projets, et veiller à une répartition équitable de la valeur créée.

Ces engagements s'appliquent pleinement à nos pratiques internes. Nous portons une attention particulière à la qualité de vie au travail, au développement des compétences et à la sécurité de nos équipes, sur l'ensemble de nos chantiers et dans tous nos métiers.

À travers ce rapport ESG, nous affirmons notre responsabilité et notre ambition : faire du solaire un levier de transition énergétique juste, durable et profondément territoriale.

**Hadrien CLEMENT et
Augustin CLEMENT,**
Co-fondateurs
d'Orion Energies



Orion Energies

Orion Energies : Experte en développement de projets solaires

Orion Energies est une PME indépendante qui accompagne depuis 2009 les agriculteurs, les collectivités locales et les entreprises du territoire dans le développement de leurs projets solaires.

Forts de plus de 15 ans d'expérience, nous maîtrisons 100% de notre chaîne de valeur : développement, financement, construction, production d'énergie et maintenance.

Des projets à taille humaine, conçus en partenariat avec des artisans locaux et intégrés harmonieusement dans leur environnement.



**Ensoleillons durablement
nos territoires**



Pour nous, l'avenir énergétique repose sur des solutions adaptées à chaque territoire, et acceptées par celles et ceux qui y vivent. En privilégiant des installations de taille raisonnable, nous réduisons notre impact environnemental tout en soutenant l'économie locale.

50

MWc d'installations
en exploitation

440

MWc portefeuille
sécurisé

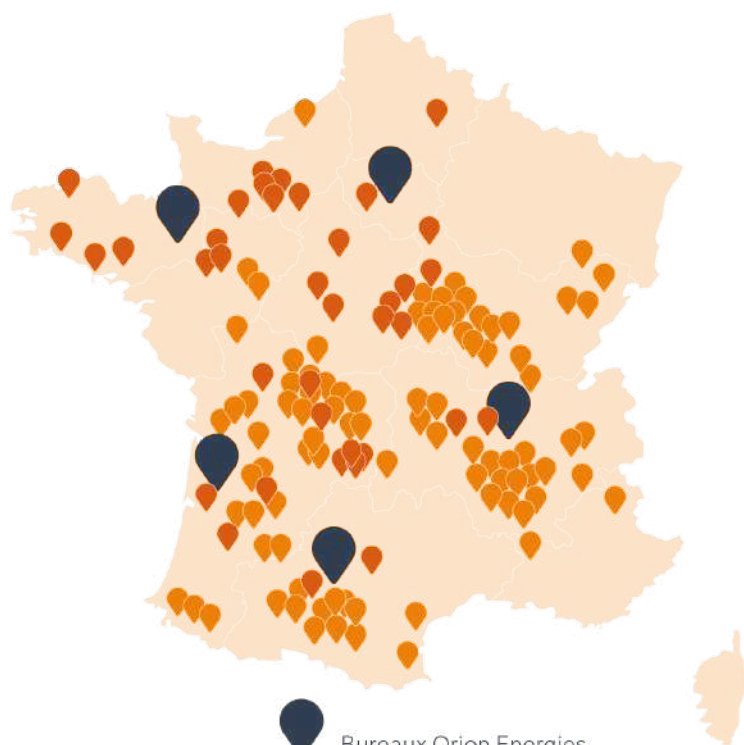
+35




GWh d'énergie
produite en 2025

5000

tonnes de CO₂eq
évités

Orion Energies en bref



-  Bureaux Orion Energies
-  Nos centrales en toiture
-  Nos projets au sol

74
éleveurs d'électrons

6
installateurs d'électrons
avec Orion Elec



ORION ELEC
Notre filiale Orion Elec
spécialisée dans
l'installation électrique.

Nos certifications



Nos activités

-  Développement
-  Financement
-  Construction
-  Exploitation & maintenance

Nos solutions



Centrales solaires en toitures



Ombrières de parking



Centrales solaires au sol



Minisol

Nos valeurs



La Proximité des territoires

Depuis plus de 15 ans, nous tissons un maillage local au cœur des régions et co-construisons des projets solaires avec nos partenaires dont la réussite repose sur un pilier essentiel : la confiance. Notre expérience couplée à notre savoir-faire, nous font évoluer sur le terrain auprès des agriculteurs, des entreprises et des collectivités locales que nous accompagnons dans leurs enjeux de transformation et d'aménagement du territoire par le développement et la construction de projets solaires raisonnés adaptés à leurs besoins.

L'Intégrité

au cœur de nos actions

En 2009, nous avons choisi l'énergie solaire dans un but précis : "ensoleiller durablement nos territoires".

Nos centrales solaires photovoltaïques sont développées, en toute transparence aux côtés de nos partenaires, dans le respect de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des enjeux locaux de biodiversité. Une démarche portée au quotidien par l'ensemble des équipes d'Orion qui s'engagent à être présentes à chaque étape du projet, de l'origine à l'exploitation.

L'Agilité de nos équipes

Porté par l'innovation, le secteur de l'énergie solaire est en évolution permanente. Chez Orion Energies, cela implique de repenser et d'améliorer au quotidien nos procédures, de faire preuve d'ingénierie et d'ingéniosité, et de se former en continu au regard des améliorations technologiques et des évolutions du secteur. Nous grandissons ensemble pour toujours proposer les solutions les plus adaptées et les plus vertueuses à nos partenaires.



L'Energie collective

Chez Orion Energies, nous sommes convaincus que les plus belles histoires s'écrivent à plusieurs mains. C'est pourquoi nos projets sont toujours menés en équipe et co-pilotés avec les acteurs du territoire. Notre objectif ? Unir nos forces et nos connaissances pour développer efficacement, construire rapidement et exploiter durablement les centrales solaires d'aujourd'hui et de demain.

Les 5 piliers de notre démarche RSE

Chez Orion Energies nous produisons une énergie renouvelable locale et responsable, dans le respect de l'environnement et des territoires.

C'est dans cette perspective que nous avons élaboré notre démarche RSE, structurée autour de 15 engagements alignés avec nos enjeux prioritaires et notre raison d'être. Ces engagements ont été définis collectivement lors d'ateliers réunissant la ligne managériale, les représentants des activités, la direction et la responsable ESG.

Ces engagements s'organisent autour des 5 piliers :

Lutte contre le changement climatique

1. Produire une énergie verte
2. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre



Préservation des ressources et des écosystèmes

3. Limiter l'impact de nos projets sur la biodiversité et les écosystèmes
4. Optimiser la gestion de nos déchets

Bien-être et qualité de vie au travail

5. Favoriser le bien-être et l'épanouissement de nos collaborateurs
6. Promouvoir l'inclusion et la diversité
7. Assurer un environnement de travail sûr et sécurisé pour nos collaborateurs
8. Faire de la sécurité une priorité sur nos chantiers



Ancrage territorial et engagement solidaire

9. S'engager aux côtés de nos partenaires exploitants
10. Agir pour la transition énergétique : engagement sectoriel et sensibilisation des parties prenantes
11. Contribuer activement au développement de projets locaux à fort impact social et/ou environnemental

Gouvernance Responsable

12. Construire une gouvernance transparente, éthique et durable
13. Garantir la qualité et la sécurité de nos centrales
14. Engager une démarche d'achats responsables
15. Adopter un modèle numérique responsable



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Agir rapidement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) est indispensable pour protéger les écosystèmes, la biodiversité, et garantir un avenir durable pour les générations futures.

Chez Orion Energies, nous nous engageons à lutter activement contre le changement climatique en **produisant une énergie décarbonée** tout et veillant à **limiter les émissions de gaz à effet de serre** issues de nos activités.

Engagement 1



Produire une énergie verte

Forte accélération de la production de nos centrales solaires

Orion Energies s'engage activement dans la transition énergétique en développant des projets solaires photovoltaïques, une source d'énergie propre, renouvelable et inépuisable, qui contribue à réduire la dépendance des territoires aux énergies fossiles et à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Avec un temps de retour énergétique entre 1,5 à 3 ans (durée nécessaire pour qu'un système photovoltaïque produise l'énergie utilisée pour sa fabrication), le photovoltaïque confirme son statut de solution durable, à faible impact environnemental sur l'ensemble de son cycle de vie.

À ce jour, Orion Energies a mis en service 290 centrales solaires, représentant une puissance installée de plus de 50 MWc.

En 2025, le parc solaire d'Orion Energies a produit et injecté sur le réseau plus de 35 GWh (+78% par rapport à 2024), soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 8300 foyers*.

Cette production a permis d'éviter l'émission de près de 5000 tonnes de CO₂eq, par rapport à la moyenne du mix énergétique français et des pays interconnectés**.

*<https://observatoire.enedis.fr/consommation>

**<https://app.electricitymaps.com/map/all/yearly>



Le Vernay (58) -
998 kWc de puissance
installée



La Pouyade (17) -
133 kWc de puissance
installée



Chemin du Mas (42) -
128 kWc de puissance
installée

Engagement 2



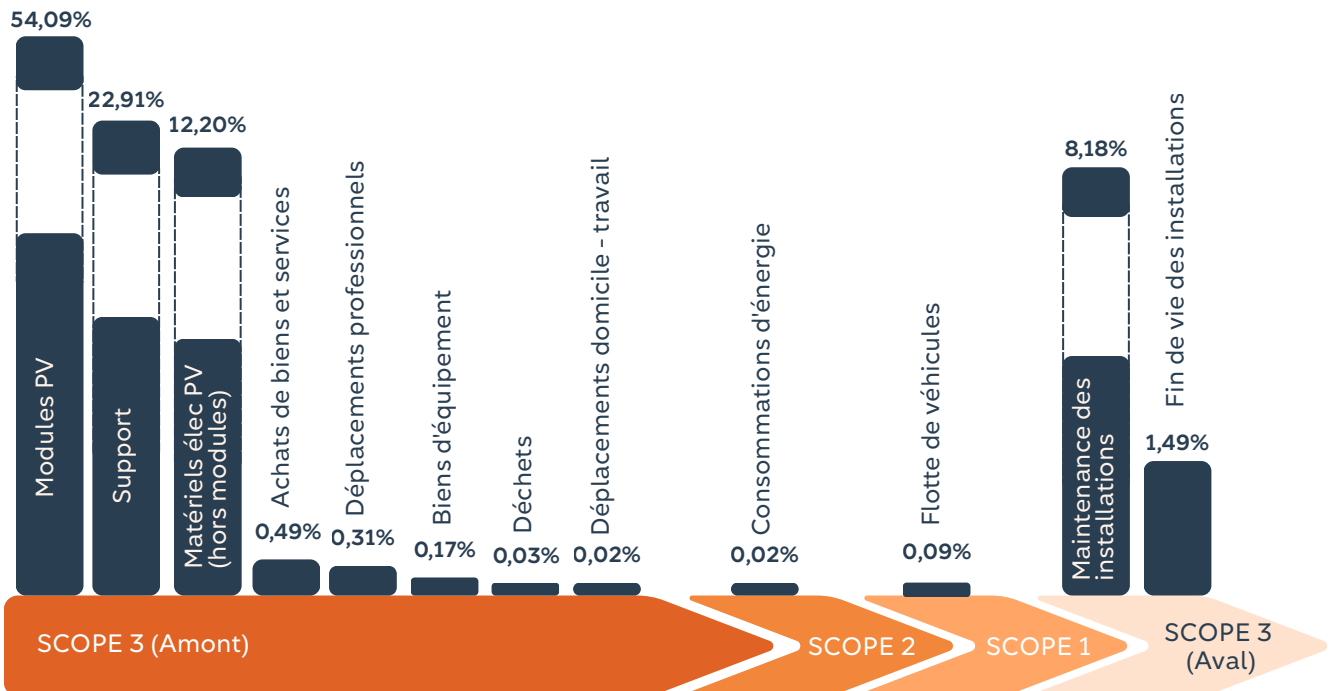
Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

1. Mesurer et comprendre notre impact carbone

Afin de produire une énergie de plus en plus décarbonée, Orion Energies travaille à la réduction des émissions de GES liées à son activité.

Depuis 2023, **Orion Energies calcule son empreinte carbone (scope 1, 2 et 3)*** afin d'identifier ses principaux postes d'émissions de GES et de déployer des initiatives de réduction adaptées et pertinentes.

En 2024, les activités d'Orion Energies ont généré 16 229 tCO₂eq d'émissions de gaz à effet de serre, calculées sur l'ensemble du cycle de vie des centrales. **Cela représente une intensité carbone moyenne de 30,03 gCO₂eq par kWh d'énergie produite.**



*La méthodologie de calcul du bilan carbone d'Orion Energies a été développée en partenariat avec la société Kapstan, experte dans le domaine du photovoltaïque.

2. Réduire les émissions liées à la construction de nos installations

L'impact clé de l'approvisionnement en modules photovoltaïques

L'achat de modules photovoltaïques est notre premier poste d'émissions, représentant près de 60 % des émissions totales d'Orion Energies en 2024, principalement en raison de la consommation d'énergie nécessaire à leur fabrication (lingots de silicium, wafers, cellules). Orion Energies se fournit en panneaux photovoltaïques en Chine, qui représente près de 85% de la production mondiale de modules.

Le poids carbone des modules chinois tend à diminuer grâce aux progrès technologiques mais reste dépendant du mix énergétique du pays. Le bilan carbone des technologies de panneaux sélectionnées est systématiquement évalué grâce aux certificats ECS (Evaluations Carbone Simplifiées).

En 2024, Orion Energies s'est engagé activement dans le développement de la filière industrielle photovoltaïque française et européenne en devenant l'un des 8 premiers signataires du Pacte Solaire. Un pacte avec deux ambitions fortes affirmées par l'Etat et soutenues par 29 acteurs de la filière :

- Relocaliser la production et décarboner la fabrication des panneaux solaires ;
- Développer une énergie solaire locale et durable, ancrée dans les territoires.



En signant le Pacte Solaire, Orion Energies et les autres signataires s'engagent à acheter au minimum 30 % de panneaux photovoltaïques auprès de fabricants ayant réalisé une ou plusieurs étapes de production en Europe.



Le solaire est bien plus qu'une énergie : il est un avenir heureux, décentralisé, décarboné et souverain.

Hadrien Clement, Directeur Général



Les avancées technologiques au service de la réduction des émissions

Les évolutions technologiques constantes du secteur permettent de réduire l'impact environnemental de nos centrales solaires. L'optimisation du rendement des équipements ainsi que l'allongement de leur durée de vie, contribuent à améliorer l'intensité carbone de ces dernières. Orion Energies et ses équipes travaillent en synergie avec nos fournisseurs afin d'intégrer les solutions technologiques les plus avancées dans nos installations.

L'une des évolutions technologiques les plus importantes concerne **les modules photovoltaïques, dont les performances accrues** ont permis à Orion Energies d'améliorer sensiblement l'efficacité de ses installations au cours des cinq dernières années.

Le rendement des modules – soit la part d'énergie solaire convertie en électricité – est passé de 20,15 % à 23,30 %. Parallèlement, le taux de dégradation annuel a diminué de 0,67 % à 0,40 %. Ainsi, une installation de même taille produit 21 % d'énergie en plus sur une période de 20 ans et améliore ainsi le retour énergétique des installations.

La valorisation des infrastructures existantes

Dans le cadre de sa stratégie de développement, **Orion Energies privilégie la valorisation de l'existant afin de limiter son impact environnemental**. En favorisant les projets de rénovation, l'entreprise limite l'artificialisation des sols, réduit la consommation de ressources naturelles limitant ainsi les émissions de GES liées à ses projets. Cet engagement s'est concrétisé dans sa Politique Environnementale adoptée en 2024, avec un objectif de 30 % de projets en rénovation.

En septembre 2025, près de 25 % des projets en cours de développement sont des rénovations.



3. Chaque geste compte ! Réduire nos émissions du quotidien

Orion Energies s'engage à réduire les émissions liées à ses activités de bureaux et aux déplacements de ses collaborateurs en déployant diverses initiatives.

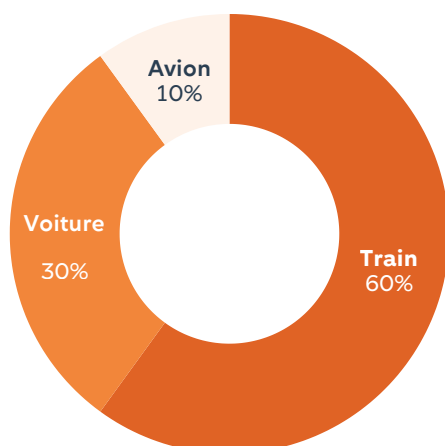
Les habitudes de déplacement

En 2024, les déplacements de nos collaborateurs sur les sites de nos projets ont représenté 30% de nos émissions (hors installations photovoltaïques).

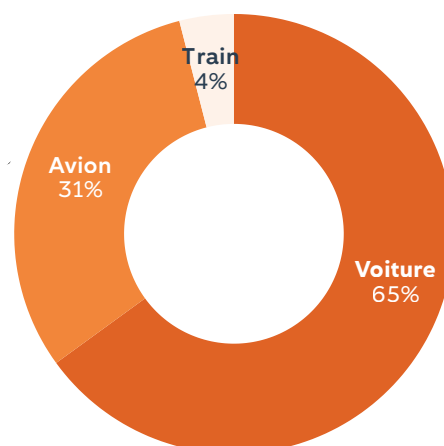
Afin de limiter ces émissions, Orion Energies optimise les distances de déplacement grâce à ces antennes situées à proximité des projets et à son réseau de sous-traitants locaux.

Aussi, l'entreprise privilégie les modes de transport à faibles émissions en appliquant des règles de déplacement adaptées. Son parc automobile, composé de véhicules essence, GPL et hybrides, est stationné dans des zones stratégiques proche des projets, permettant à ses collaborateurs d'effectuer la majeure partie de leurs trajets en train.

KM PARCOURUS PAR TYPE DE TRANSPORT



TCO2EQ PAR TYPE DE TRANSPORT



Orion Energies encourage également ses collaborateurs à privilégier la mobilité douce sur les trajets domicile-travail en proposant un forfait mobilité douce. En 2024, près de 60% de nos collaborateurs viennent au travail à pied ou à vélo.

Le suivi des consommations d'énergie

Les **consommations d'énergie des bureaux** représentent 2% de nos émissions (hors installations photovoltaïques), et **font l'objet d'un suivi rigoureux**. Le **siège d'Orion Energies** est situé dans un bâtiment **certifié BREEAM (niveau Good) et Haute Qualité Environnementale (Passport Excellent)**.

Le label HQE et la certification BREEAM valorisent les initiatives visant à réduire l'impact environnemental des projets immobiliers, en mettant l'accent sur la gestion responsable des ressources, le confort des occupants et la préservation de la biodiversité.



Siège d'Orion Energies - Batiment E-conic - CLICHY

4. Sensibiliser des collaborateurs aux enjeux du dérèglement climatique

En comprenant les causes du dérèglement climatique et les leviers d'action individuels et collectifs, chacun peut devenir acteur du changement. Dans cette logique, Orion Energies mène diverses actions de sensibilisation de ses collaborateurs : présentation du bilan carbone de l'entreprise, Atelier 2 Tonnes, modules de sensibilisation en libre accès ou encore, intervention d'experts du climat auprès des collaborateurs lors de conférences internes, etc. Ces initiatives visent à renforcer la compréhension des enjeux environnementaux et à encourager l'adoption de comportements plus responsables au quotidien.



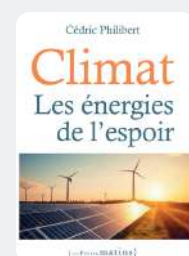
Atelier 2Tonnes

L'atelier 2Tonnes a une ambition : donner aux individus et aux organisations les moyens de comprendre comment agir et contribuer à une transition réaliste et inspirante qui assurera un monde juste et sûr pour l'humanité !

Le défi : réussir collectivement à atteindre l'objectif de 2 tonnes de CO₂ par personne et par an d'ici 2050 !

"Climat. Les énergies de l'espoir"

En 2024, Cédric Philibert, membre de l'Agence Internationale de l'Energie, est intervenu auprès des collaborateurs pour leur parler climat et énergie. Orion Energies soutient financièrement la publication de son ouvrage "Climat. Les énergies de l'espoir".



PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DES ÉCOSYSTÈMES

Chez Orion Energies, nous adoptons une approche de développement responsable, dans le respect de la biodiversité et des écosystèmes, afin de concilier production d'énergie renouvelable et préservation de l'environnement. A chaque étape de nos projets, nous intégrons des mesures pour limiter l'impact de nos activités sur la biodiversité tout en optimisant la gestion des ressources et des déchets.

Engagement 3



Limiter l'impact de nos projets sur la biodiversité et les écosystèmes

1. Le développement de projets raisonnés

Des terrains sélectionnés selon les enjeux environnementaux

La construction de parcs photovoltaïques peut engendrer des **impacts sur la biodiversité**. Ces derniers peuvent être positifs, lorsqu'ils permettent la renaturation d'un site, la restauration d'habitats ou la mise en place de mesures d'entretien et de suivi d'habitats d'intérêt. Ils peuvent aussi être négatifs, avec des effets tels que la perturbation d'habitats ou la fragmentation de corridors écologiques. Ces impacts sont d'autant plus significatifs lorsque les écosystèmes concernés sont riches et fonctionnels tels que les habitats naturels d'intérêt communautaire, les zones humides, ou les habitats d'espèces protégées.

Dès la phase de qualification du terrain d'implantation, nous réalisons **une évaluation approfondie de la zone afin d'identifier et préserver les secteurs à forts enjeux écologiques**.

Expertise des équipes

Les équipes de développement travaillent en étroite collaboration avec les écologues, les associations spécialisées, les observatoires de la biodiversité et les services instructeurs. Elles participent également activement aux groupes de travail sectoriels dédiés à ces enjeux. Ces échanges constants leur permettent d'intégrer les enjeux environnementaux à chaque étape des projets tout en renforçant leur expertise.

Des projets raisonnés et responsables

Orion Energies adopte une stratégie orientée vers le **développement de projets photovoltaïques de taille raisonnée**, en privilégiant notamment les installations sur toitures existantes, qu'elles soient agricoles ou industrielles, et les centrales « Minisol », implantées sur des surfaces de moins d'un hectare. Le choix des installations raisonnées constitue une solution vertueuse dédiée à la revalorisation de terrains inexploités ou déjà artificialisés en installations de production d'énergie renouvelable. Ces projets offrent une solution durable en optimisant l'utilisation des espaces disponibles tout en minimisant l'impact sur l'environnement et la biodiversité.

2. Un cadre réglementaire exigeant et des équipes d'experts

Les études environnementales

En raison de son emprise au sol importante et des impacts environnementaux associés, le développement d'installations photovoltaïques au sol s'inscrit dans un cadre réglementaire exigeant en matière d'enjeux environnementaux et paysagers.

La **réalisation d'une étude d'impact environnementale (EIE)**, par un bureau d'étude externe et indépendant, avec un volet naturel sur 4 saisons obligatoire pour les projets supérieurs à 1MWc. L'EIE est ensuite soumise à l'autorité environnementale (MRAe) pour avis et mise à disposition dans le cadre d'une consultation publique.

Cette étude peut être substituée par un examen au cas par cas pour les projets inférieurs à 1MWc.

Ces évaluations environnementales ont pour objectif d'anticiper et de limiter au maximum les impacts négatifs de la centrale tout au long de son cycle de vie.

L'EIE se découpe en plusieurs étapes :

- Inventaire des espèces et habitats présents sur les quatre saisons.
- Évaluation des enjeux relatifs aux espèces en présence via des cartographies : l'état initial.
- Évaluation du niveau d'impact du projet sur ces enjeux.
- Identification de mesures afin d'éviter, réduire et/ou compenser les impacts du projet : la séquence ERC

La séquence ERC

Les mesures d'évitement, de réduction et de compensation interviennent à toutes les étapes du projet, et engagent des actions précises :

EVITEMENT

Une mesure d'évitement modifie un projet afin de supprimer un impact négatif identifié. La démarche d'évitement est engagée le plus tôt possible. Dans certains cas, la réduction de la puissance installée peut s'avérer nécessaire pour préserver la biodiversité autour du site

REDUCTION

Une mesure de réduction vise à réduire autant que possible la durée, l'intensité et/ou l'étendue des impacts d'un projet qui ne peuvent pas être complètement évités.

COMPENSATION

Une mesure de compensation a pour objectif d'apporter une contrepartie aux effets négatifs notables, directs ou indirects, du projet qui n'ont pas pu être évités ou suffisamment réduits. Les mesures de compensation sont élaborées en concertation avec les associations locales de protection de la biodiversité et des écosystèmes, les collectivités et autres acteurs comme l'ONF, etc.

Une démarche étendue à tous nos projets

Notre démarche de protection de la biodiversité ne s'arrête pas aux projets de parcs photovoltaïques au sol. Depuis début 2024, notre comité de validation des projets photovoltaïques en toiture intègre des critères spécifiques de protection des zones sensibles, telles que les zones humides, les zones protégées ou encore les corridors écologiques. Cette démarche vise également à prévenir toute altération des milieux naturels, en évitant notamment les mouvements de sol importants ainsi que l'abattage d'arbres ou les opérations de défrichage.

Engagement 4

Optimiser la gestion de nos déchets

Consciente des défis liés à la consommation de ressources, aux déchets générés par ses activités et au recyclage de ses principaux équipements, Orion Energies s'engage à une gestion responsable de ses centrales, de leur conception jusqu'à leur démantèlement.

1. Le recyclage des modules photovoltaïques

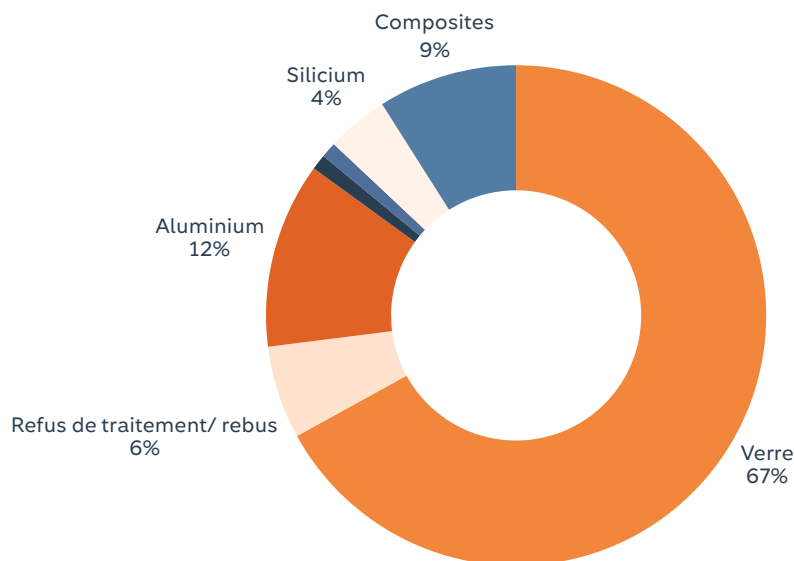


La durée de vie d'un panneau photovoltaïque est d'environ 30 ans. Orion Energies anticipe dès aujourd'hui la fin de vie de ses installations en adhérant à Soren, l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics. La durée de vie d'un panneau photovoltaïque est d'environ 30 ans.

Orion Energies anticipe dès aujourd'hui la fin de vie de ses installations en adhérant à Soren, l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour assurer le recyclage des panneaux photovoltaïques en fin de vie, conformément à la réglementation sur la Responsabilité Élargie du Producteur (REP). L'éco-participation versée par Orion Energies à l'achat des panneaux permet à SOREN de financer la collecte et le recyclage futur des modules photovoltaïques.

La composition des modules photovoltaïques

L'objectif des opérations de traitement des modules photovoltaïques consiste à séparer les matériaux composant les panneaux photovoltaïques, afin de les réinjecter dans le circuit. Le taux moyen de valorisation de ces derniers est de 94%.



Source : Soren

2. La gestion des déchets générés en phase chantier



Les installations photovoltaïques génèrent divers déchets non dangereux pendant la phase de chantier (emballages en carton, plastique, petites ferrailles, etc.). Le tri à la source lors du chantier permet de valoriser jusqu'à 90% des déchets.

En 2024, Orion Energies a noué un partenariat avec Tri'n'Collect, une entreprise proposant des solutions innovantes de tri à la source, de collecte et de recyclage des déchets liées aux activités du bâtiment, grâce à son implantation à l'ouest du territoire.

Pour les chantiers situés en dehors de la zone couverte par ce partenaire, les déchets sont triés et orientés vers les filières de revalorisation appropriées lors de leur dépôt en déchetteries professionnelles.

En 2025, des stations de tri à la source ont été mises en place sur un tiers de nos chantiers. Pour 2026, notre ambition est d'étendre ce dispositif, en renforçant notre collaboration avec des gestionnaires de déchets sur l'ensemble du territoire.



3. Les déchets du quotidien générés par les activités de bureaux

Le tri sélectif a été mis en place au siège d'Orion Energies et dans ses différentes antennes, afin de promouvoir une gestion responsable des déchets. Des actions de sensibilisation sont régulièrement menées auprès des collaborateurs, afin de les informer et les inciter à adopter les bonnes pratiques en matière de tri des déchets.



Le siège d'Orion Energies a établi un partenariat avec la société Ostreya (anciennement Greenwishes) pour la gestion des déchets du quotidien. La solution Ostreya propose une gestion hors-site des déchets dans ses centres de tri connectés ainsi qu'un circuit de recyclage local et 100% français.

BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La **sécurité des personnes** et la **qualité de vie au travail** sont au cœur des priorités d'Orion Energies. L'entreprise met en place des actions concrètes pour garantir des conditions de travail sûres et respectueuses pour tous ses collaborateurs et intervenants, tout en favorisant l'épanouissement des équipes.

Au 30 septembre 2025, Orion Energies et sa filiale Orion Elec comptent

80

éleveurs et installateurs d'électrons répartis dans ses bureaux de Paris, Lyon, Toulouse Bordeaux et Rennes



Engagement 5

Favoriser le bien-être et l'épanouissement de nos collaborateurs

1. Accompagnement des collaborateurs et développement des compétences

Un suivi RH continu

Dès leur intégration, les nouveaux collaborateurs d'Orion Energies bénéficient d'un **programme d'onboarding** structuré et complet. Ce parcours leur offre une vue d'ensemble sur les activités de l'entreprise, favorise les échanges avec les différentes équipes, et fournit toutes les informations pratiques nécessaires pour faciliter leur arrivée. Ce dispositif est complété par des formations internes et externes techniques adaptées à chaque métier. Tous les collaborateurs, quel que soit leur métier, ont également la possibilité de réaliser une visite de site afin d'avoir une bonne vision de la finalité de notre activité.

Tout au long du parcours du collaborateur au sein de l'entreprise, des entretiens semestriels sont réalisés afin de suivre les objectifs fixés et les ajuster si nécessaire.

Ils constituent également un moment d'échanges clé, offrant au collaborateur l'opportunité de partager ses impressions sur ses conditions de travail, d'identifier des axes de développement ainsi que des objectifs et projets stimulants.

Ils sont complétés, tous les deux ans, par un entretien professionnel, consacré à la trajectoire de chaque collaborateur : évolution de carrière, besoins en formation et développement des compétences.

La montée en compétences des collaborateurs

Le **développement des compétences** est indispensable à l'évolution et à l'épanouissement de nos éleveurs et installateurs d'électrons. En 2025, un **plan de formation** a été élaboré, afin d'effectuer un suivi rigoureux des formations continues internes et externes, en complément du suivi des formations habilitantes indispensables à certains de nos métiers. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les évolutions des équipes, de répondre aux défis opérationnels, et d'assurer l'adéquation des compétences avec les besoins futurs.

D'après notre questionnaire de satisfaction du premier semestre 2025, **83% des collaborateurs se déclarent satisfaits de leur montée en compétences.**



2. Bien-être au travail et cohésion d'équipe

Encadrement et accompagnement des managers

Depuis 2023, l'entreprise a renforcé la qualité du lien entre collaborateurs et managers en instaurant des « One to One » bimensuels. Ces **échanges réguliers** permettent de faire le point sur l'avancement des missions, d'optimiser l'organisation du travail et de suivre la charge de travail des équipes. Ils offrent aux managers l'opportunité d'ajuster les priorités si nécessaire, tout en donnant aux collaborateurs l'occasion de partager leurs éventuelles difficultés ou besoins. Ce dialogue constant contribue ainsi à un meilleur équilibre global.

En parallèle, une **formation en management** a été mise en place de manière périodique pour l'ensemble des managers et encadrants, afin de leur fournir les outils nécessaires pour mieux accompagner leurs équipes.

Les avantages sociaux

Orion Energies propose de nombreux avantages à ses collaborateurs afin de renforcer leur engagement. Parmi les avantages proposés :

- En 2024, Orion Energies a mis en place des dispositifs de partage de la valeur, incluant la signature d'un accord d'intéressement et un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE). Ces mesures permettent aux collaborateurs de bénéficier directement des performances de l'entreprise.
- Les collaborateurs bénéficient d'un environnement de travail agréable, avec des prestations tels que des cours de sports ou encore des afterworks organisés dans les différents bureaux.
- La charte télétravail offre la possibilité de travailler à distance un à deux jours par semaine, favorisant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.



91%

des collaborateurs se déclarent satisfaits de leurs conditions de travail

Les évènements de team building

Orion Energies organise régulièrement des évènements favorisant la cohésion d'équipe tels que des journées d'équipe, des défis sportifs, ou encore des séminaires.



En 2024, les collaborateurs ont participé à plusieurs manifestations sportives telles que la Foot Solaire de Manita, la Course des Lumières à Paris, Lyon et Toulouse, ou encore les Mondiaux des Énergies Vertes.

En juin 2025, tous les éleveurs d'électrons se sont retrouvés dans le sud de la France pour un moment de partage dans le cadre du séminaire annuel.



+40

Le calcul du Net Promoter Score (NPS)* en 2025 révèle un score témoignant d'un bon niveau d'engagement des collaborateurs.

Engagement 6

Promouvoir l'inclusion et la diversité

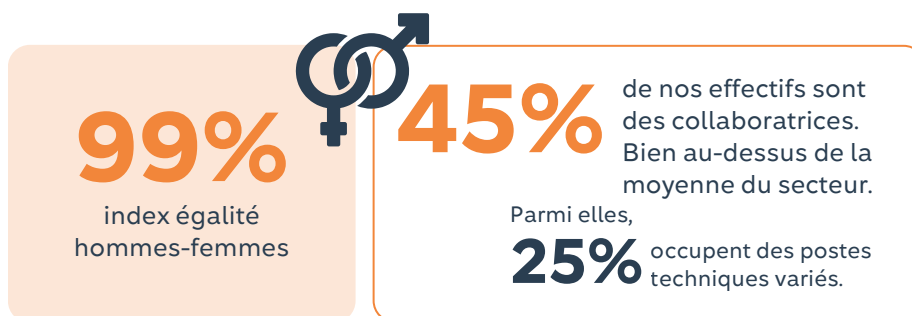
1. Climat de confiance

Orion Energies s'engage à prévenir et à éliminer toutes les formes de harcèlement, qu'elles soient physiques, verbales ou morales, en s'appuyant sur des représentants des ressources humaines et une ligne managériale disponible et engagée.

Pour aller plus loin, l'entreprise a **pour objectif de formaliser ces engagements au sein d'une charte éthique**, qui servira de cadre de référence commun à l'ensemble des collaborateurs et dirigeants. Par ailleurs, elle prévoit de structurer un **processus efficace de remontée des alertes**, transparent et connu de tous.

*NPS calculé à partir du questionnaire de satisfaction des collaborateurs (92% de répondants) en 2025. % de Promoteurs (note supérieure ou égale à 9/10) - % de Détracteurs (note inférieure ou égale à 6/10).

2. Parité au sein des équipes



Chez Orion Energies, les femmes sont présentes à tous les niveaux de la hiérarchie. Ainsi, le comité de direction (CODIR) est composé à **44 % de femmes**, reflétant une représentation équilibrée dans les instances stratégiques de l'entreprise.

La part **des femmes dans les postes managériaux atteint près de 50 %**, illustrant notre volonté de soutenir le développement des carrières féminines dans des rôles à responsabilités. Par ailleurs, parmi les dix plus hauts salaires de l'entreprise, cinq sont attribués à des femmes, ce qui souligne non seulement leur présence, mais aussi la reconnaissance de leur valeur et de leur contribution au plus haut niveau.

Engagement 7



Assurer un environnement de travail sûr et sécurisé pour tous nos collaborateurs

L'engagement d'Orion Energies envers la santé et la sécurité concerne l'ensemble des équipes, quels que soient leurs métiers ou leur environnement de travail, et ce dès l'*onboarding*. En 2025, Orion Energies et sa filiale Orion Elec affichent **un taux de fréquence des accidents du travail de 0**.

1. La formation des collaborateurs à la sécurité

La formation est la première mesure essentielle pour prévenir des accidents. En sensibilisant les employés aux risques et en leur donnant les ressources nécessaires pour adopter des comportements sûrs, Orion Energies souhaite non seulement réduire les incidents, mais aussi instaurer une véritable culture de la sécurité.

Un parcours de sensibilisation à la sécurité est intégré dès l'*onboarding*, comprenant une formation interne sur les risques propres aux activités d'Orion Energies et d'Orion Elec, les mesures de sécurité applicables, ainsi qu'une attention particulière aux risques évalués prioritaires.

Cette formation est complétée par une sensibilisation terrain lors de la première visite de site et par des formations habilitantes pour l'ensemble des collaborateurs exposés aux risques liés au chantier.



Les formations et sensibilisation à la sécurité se poursuivent tout au long du parcours du collaborateur au sein de l'entreprise.

- Des rappels des consignes de sécurité et des comportements à adopter sont régulièrement adressés pour renforcer l'adhésion aux bonnes pratiques.
- Des formations spécifiques sont organisées en cas de nécessité.
- Divers supports de sensibilisation sont accessibles sur notre intranet et via la plateforme de sensibilisation RSE Komeet, afin de garantir un accès facile à l'information pour tous les collaborateurs.

2. Zoom sur diverses actions de prévention mises en place face aux risques du travail

Les risques liés aux déplacements professionnels

Afin de prévenir les risques associés aux déplacements professionnels, Orion Energies a mis en place un ensemble de règles encadrant les trajets réalisés dans le cadre du travail. Des actions de sensibilisation et des rappels des consignes de sécurité sont régulièrement menés. Orion Energies a pour objectif de renforcer ces actions de sensibilisation dans les mois à venir afin de consolider sa démarche de prévention.

Enfin, le parc automobile fait l'objet d'un entretien régulier, garantissant la sécurité et la fiabilité des véhicules utilisés.

La prévention contre les risques liés à la sédentarité au travail

Afin de réduire les risques associés à la sédentarité au travail, Orion Energies a équipé tous ses collaborateurs de postes de travail ergonomiques et adaptés, favorisant ainsi leur confort et leur bien-être au quotidien. L'entreprise encourage également la pratique sportive durant la pause déjeuner. Le siège propose d'ailleurs des cours de sport deux fois par semaine, ouverts à l'ensemble des collaborateurs.

Enfin, des ressources de sensibilisation sur la qualité de vie au travail et les dangers liés à la sédentarité sont disponibles sur notre intranet ainsi que sur la plateforme RSE Komeet.

La lutte contre les risques psychosociaux

Pour prévenir et détecter les risques psychosociaux, Orion Energies et l'équipe des Ressources Humaines ont instauré un accompagnement global des collaborateurs. Ce dispositif repose sur un double niveau d'écoute – managérial et RH – pour permettre aux collaborateurs d'exprimer leurs difficultés et de bénéficier d'un accompagnement adapté.

Ce dispositif sera renforcé dans les mois à venir par des actions de sensibilisation aux risques psychosociaux, accompagnées de rappels réguliers sur le droit à la déconnexion.

La gestion des incidents du quotidien

En 2024, 10 collaborateurs ont suivi et obtenu leur certification de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), à l'issue d'une formation de deux jours animés par un sapeur-pompier de Paris.

Ces collaborateurs sont désormais en mesure d'assurer les premiers secours en cas d'incident, renforçant ainsi la réactivité de l'entreprise face aux situations d'urgence.

Engagement 8



Faire de la sécurité une priorité sur nos chantiers

Les activités de construction et de maintenance des centrales photovoltaïques exposent les personnes présentes sur chantier à des risques pour leur santé et leur intégrité physique. Consciente de ces enjeux, tant humains qu'opérationnels, Orion Energies place la sécurité des personnes sur chantier — qu'il s'agisse de collaborateurs, sous-traitants ou partenaires — au cœur de ses priorités.



1. Garantir la sécurité de nos collaborateurs sur les chantiers

La sécurité sur chantier de l'ensemble de nos collaborateurs

L'ensemble des collaborateurs intervenant à proximité des chantiers est sensibilisé aux risques sur chantier dès l'*onboarding* et à l'occasion de leur première visite de site. Les collaborateurs amenés à travailler sur ou à proximité des installations électriques suivent des formations spécifiques et habilitantes et sont ainsi formés aux risques électriques et aux consignes de sécurité.

Les équipements de sécurité sont essentiels pour protéger nos collaborateurs. En 2023 et 2024, dans le cadre du renforcement de ses mesures de sécurité, Orion Energies et sa filiale Orion Elec ont procédé au renouvellement complet de leurs équipements de protection individuelle (EPI) et de protection collective (EPC), en conformité avec les normes les plus strictes. Les consignes relatives à l'utilisation de ces équipements sont régulièrement rappelées et mises à disposition sur l'intranet de l'entreprise.

Des règles de sécurité précises cadrent les visites de chantier et les bons comportements à adopter. Elles sont régulièrement communiquées et rappelées aux équipes travaillant sur les chantiers. Le management veille au quotidien au respect de ces règles. Cette approche vise non seulement à assurer un environnement de travail sécurisé, mais aussi à sensibiliser et responsabiliser chaque collaborateur sur les bonnes pratiques à adopter pour prévenir les accidents.

La sécurité de nos installateurs d'électrons

Nous avons fait le choix d'une dynamique de développement mesurée pour notre filiale d'installation électrique Orion Elec, afin de consacrer le temps nécessaire à la mise en place de processus sécurité solides et adaptés.

En complément des actions menées au sein d'Orion Energies, tous les salariés d'Orion Elec suivent des formations habilitantes, intégrant à la fois les aspects techniques et les exigences liées à la sécurité sur chantier (électriques, travail en hauteur, conduite d'engins...) qui incluent des modules spécifiques sur l'identification des risques et les bonnes pratiques de prévention.

Dans chaque équipe, un collaborateur est formé SST (Sauveteur Secouriste du Travail), garantissant ainsi une capacité de réaction rapide en cas d'incident.

Enfin, les équipes sont supervisées par un conducteur de travaux qui réalise des visites de site régulières afin d'anticiper et de vérifier la correcte installation des dispositifs de protection collective, l'agencement général du chantier ainsi que le respect des consignes concernant le port des équipements de protection individuelle.

2. Sensibiliser et contrôler nos sous-traitants

Actions de sensibilisation des sous-traitants

Orion Energies collabore avec un large réseau de sous-traitants, mobilisés en fonction des différentes phases des chantiers et des zones géographiques concernées. Conscients de notre responsabilité en matière de prévention, nous nous attachons à clarifier nos attentes dès la phase de consultation, via une **Charte Santé et Sécurité sur Chantier**.

L'accord mutuel sur les conditions de chantier constitue une étape clé de responsabilisation et vient compléter les dispositifs de sécurité déjà en place chez nos sous-traitants. En fournissant ce cadre rigoureux, Orion Energies entend réduire les incidents sur ses chantiers et promouvoir une approche commune de la sécurité avec l'ensemble de ses partenaires.

Suivi de nos sous-traitants

Orion Energies maintient ce niveau d'exigence pendant la phase d'exécution des travaux avec plusieurs niveaux de contrôles internes et externes.

- Conformément au Code du travail, un coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (SPS) est désigné sur les chantiers. Il accompagne Orion Energies dans l'évaluation et la gestion des risques liés à la coactivité, détermine les mesures de sécurité à appliquer, et réalise des visites inopinées. Il a la capacité d'interrompre immédiatement un chantier si une situation dangereuse est constatée.
- En interne, nos chargés de travaux ont été formés à repérer et corriger les comportements à risque lors de leurs visites de chantier. Une procédure corrective a été instaurée afin de traiter rapidement les écarts constatés et de garantir l'application rigoureuse des normes de sécurité sur l'ensemble des sites.
- Enfin le suivi des constats en cas de non respect des règles de sécurité, a permis d'intégrer, en 2025, un critère sécurité dans l'évaluation de nos fournisseurs et sous-traitants. Ainsi, nous faisons le choix de ne pas reconduire des partenariats avec des sous-traitants ayant fait l'objet de comportements dangereux répétés.

ANCRAGE TERRITORIAL ET ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Convaincue que la transition énergétique et écologique se construit avant tout à l'échelle locale, Orion Energies développe ses projets solaires au plus près des territoires.

La **proximité** constitue bien plus qu'une démarche opérationnelle : c'est **une de nos valeurs** fondamentales qui guide chacune des étapes de nos projets.

En s'ancrant durablement dans les régions, Orion Energies réaffirme son engagement à contribuer au développement local et à accompagner les collectivités dans leur transition vers un modèle énergétique plus responsable.

Engagement 9

S'engager aux côtés de nos partenaires

Nos **partenaires** – les agriculteurs exploitants, les collectivités et les entreprises – sont au cœur de nos projets. À ce jour, à travers nos installations solaires, nous apportons notre soutien à plus de **150 exploitations agricoles** et accompagnons **de nombreuses collectivités et entreprises** dans leur transition écologique.

1. Concertation et co-construction des projets

Chez Orion Energies, chaque centrale photovoltaïque est développée en étroite collaboration avec nos partenaires, dans une **approche de co-construction et d'engagement sur le long terme**. Tout au long de la durée de vie de la centrale, prévue pour un minimum de 30 ans, nous entretenons un dialogue constant avec eux et restons disponibles pour toute intervention, afin d'assurer un suivi fluide, réactif et garantir leur entière satisfaction.

Pour ses projets de plus grande ampleur, Orion Energies accorde une importance particulière à la **concertation**, véritable pilier de sa démarche. Le dialogue s'engage avec l'ensemble des parties prenantes : riverains, associations de protection de l'environnement, services instructeurs et représentants des collectivités.

Des réunions publiques, des comités de projet et des réunions publiques sont organisés à différentes étapes des projets, afin de répondre aux interrogations des différentes parties prenantes, de s'assurer de l'appropriation locale du projet et d'intégrer les contraintes et les recommandations formulées.

Chaque projet est ainsi conçu en concertation avec les acteurs locaux, afin d'apporter une solution de production d'énergie renouvelable territoriale tout en limitant au maximum les impacts négatifs potentiels.

2. Mesure de la satisfaction

Depuis 2024, Orion Energies mesure la satisfaction de ses partenaires via l'envoi régulier d'une enquête dédiée. Les retours soulignent en particulier la **qualité des échanges avec nos équipes** ainsi que leur maîtrise des projets. En 2025, l'entreprise prévoit de renforcer cette démarche en augmentant le taux de réponse à cette enquête, afin d'approfondir l'analyse et d'améliorer la qualité de ses relations avec ses partenaires.

Engagement 10

Promouvoir l'énergie solaire : engagement sectoriel et sensibilisation des parties prenantes

En tant qu'acteur engagé de la transition énergétique ancrée dans les territoires, Orion Energies joue un rôle actif de **sensibilisation et de contribution au développement de la filière solaire en France**.

1. Engagement de l'entreprise dans la filière

Depuis plus de 15 ans, l'entreprise participe activement aux commissions et groupes de travail sectoriels, afin de faire progresser le filière photovoltaïque au niveau national. Elle est également membre historique de plusieurs syndicats et associations de référence telles qu'ENERPLAN, le SER (Syndicat des Energies Renouvelables), et préside depuis 2025 France Territoire Solaire, qui œuvrent chacune à leur manière à promouvoir les énergies renouvelables et à accélérer la transition énergétique en France.

En 2025, Orion Energies est à l'origine de la création de l'association Le Solaire Territorial, un collectif d'entreprises du secteur dont la mission est de **soutenir une transition énergétique responsable**, profondément **ancrée dans les territoires**, en valorisant l'emploi local et les retombées économiques directes.



2. Promotion de la filière solaire

Orion Energies s'engage activement dans **la promotion de la filière solaire et plus globalement des énergies renouvelables** auprès du grand public. Chaque année, nous participons à de nombreux événements de sensibilisation afin de promouvoir les bénéfices de l'énergie solaire pour les territoires, collectivités, entreprises et exploitations agricoles.

Les inaugurations de nos centrales

Orion Energies organise des inaugurations pour célébrer la mise en service de ses centrales solaires. Ces moments conviviaux réunissent partenaires, collectivités, sous-traitants locaux, administrations et équipes d'Orion Energies, offrant ainsi l'opportunité de mettre en valeur le projet et le partenaire avec lequel il a été réalisé, tout en sensibilisant les participants à l'énergie renouvelable.



Pascal, éleveur bovins dans la Loire Hangar solarisé de 588m² - Génère l'équivalent de la consommation électrique d'une 30aine de foyers français.

Les évènements locaux

Les équipes d'Orion Energies vont également à la rencontre de leurs partenaires à l'occasion d'évènements locaux liés au monde agricole, aux entreprises et aux collectivités. Entre 2024 et 2025, l'entreprise a ainsi participé à une quinzaine de manifestations, parmi lesquelles des salons agricoles, des salons grand public et des salons dédiés aux collectivités.

Ces rendez-vous sont autant d'occasions d'échanger directement avec les acteurs du terrain, de mieux comprendre leurs besoins et de promouvoir l'énergie solaire ainsi que ses applications concrètes.



Intersolar 2025



Tech Ovin 2025



Sommet de l'élevage 2024

La sensibilisation des jeunes

Orion Energies mène également des actions de sensibilisation auprès des jeunes, en intervenant dans des établissements scolaires pour expliquer les enjeux liés à l'énergie solaire et à la transition énergétique.



En 2025, un de nos ingénieurs spécialisés en toitures photovoltaïques est intervenu auprès d'une quinzaine d'étudiants du Centre d'élevage de Poisy (Haute-Savoie).

Avec plus de 50 000 exploitations agricoles déjà équipées de panneaux photovoltaïques en France, il est essentiel d'accompagner et d'informer les agriculteurs de demain. Un exercice de pédagogie et d'échanges que nous apprécions particulièrement mener chaque année chez Orion Energies.

Engagement 11

Contribuer activement au développement de projets locaux à fort impact

Chez Orion Energies, nous sommes convaincus que l'engagement sociétal se construit à tous les niveaux : en soutenant, chacun à son échelle, des projets inspirants, porteurs de solutions concrètes, répondant aux besoins actuels et futurs des territoires.

1. Des projets engagés



Depuis sa création, Orion Energies intègre une part participative dans le financement de ses projets, offrant ainsi à tout un chacun la possibilité d'investir dans la transition énergétique et de bénéficier d'un rendement. Les campagnes de financement participatif du groupe sont réalisées en partenariat avec Enerfip ou Lendosphere.

Dans le prolongement de cette démarche, Orion Energies a pour ambition, à moyen terme, d'ajouter une dimension solidaire à ses financements bancaires, afin d'associer chaque projet à une cause d'intérêt général en reversant une part du financement à une initiative porteuse de sens.

2. Une équipe engagée

Encourager l'engagement solidaire des collaborateurs

Orion Energies encourage l'engagement solidaire de ses collaborateurs. En 2024, l'entreprise a engagé un partenariat avec la plateforme RSE Komeet qui propose aux salariés des parcours de sensibilisation autour de thématiques RSE et solidaires, ainsi que de nombreuses opportunités de missions auprès d'associations : actions ponctuelles, mentorat, ou mise à disposition de compétences.

En 2024, en moyenne 37 % de nos collaborateurs ont réalisé au moins une action solidaire par mois via la plateforme RSE Komeet.

Les parcours de sensibilisation permettent à chacun de s'informer et de se former sur des enjeux majeurs tels que l'environnement et la biodiversité, la santé, l'emploi et l'insertion professionnelle, enrichissant ainsi leur compréhension des grands défis actuels.

Nos éleveurs d'électrons se mobilisent régulièrement en effectuant des missions porteuses de sens :

- Participations à des courses solidaires avec Octobre Rose
- Dons du sang avec l'Établissement Français du Sang (EFS)
- Distributions de repas solidaires
- Contribution à des ateliers associatifs, etc.



Dans leur retour d'expérience, 98% des collaborateurs ayant effectué une mission évoquent un fort sentiment d'utilité. Ces expériences enrichissantes ouvrent de nouveaux horizons, renforcent leur sens des responsabilités et nourrissent un engagement encore plus fort au quotidien.

Porter des initiatives solidaires en équipe



Par ailleurs, Orion Energies participe ponctuellement à des initiatives solidaires. En mai 2025, l'entreprise a soutenu l'initiative Squat For Watt portée par l'association Énergie Solidaire, en partenariat avec Enerfip. Pour chaque squat réalisé par nos éleveurs d'électrons, Orion Energies a reversé 0,50 € à Énergie Solidaire, soit plus de 4 000 euros, afin de contribuer à la lutte contre la précarité énergétique.

GOVERNANCE RESPONSABLE

Chez Orion Energies, nous avons fait le choix d'une gouvernance responsable pour structurer et piloter notre développement en cohérence avec nos valeurs, tout en intégrant les enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

Engagement 12

Construire une gouvernance transparente, éthique et durable

1. Une gouvernance partagée et agile

Les comités de direction

Pour sa gouvernance, Orion Energies a adopté un **modèle participatif et agile**. La Direction Générale pilote la stratégie de l'entreprise au sein **des comités de direction (CODIR)**, qui réunissent l'ensemble des directeurs et responsables d'activités. Véritable organe décisionnel, le CODIR incarne une **gouvernance partagée**, fondée sur la collaboration et la responsabilité collective. Ses membres assurent ensuite la **mise en œuvre opérationnelle et la diffusion des orientations stratégiques auprès de leurs équipes**.

Les comités stratégiques

Chaque trimestre, des comités stratégiques rassemblant notre Direction Générale, les équipes finance, ESG et nos investisseurs se réunissent pour suivre et évaluer la performance de l'activité et la **contribution concrète d'Orion Energies à ses objectifs sociaux et environnementaux**.

Les réunions mensuelles d'entreprise

Dans une **démarche de transparence et pour renforcer le collectif**, l'entreprise organise des réunions mensuelles rassemblant l'ensemble des collaborateurs. Ces rendez-vous réguliers permettent de faire le point sur l'activité ainsi que sur la trajectoire globale de l'entreprise. Ils constituent **des moments clés de communication interne**, où chacun peut s'informer, poser des questions et partager ses idées.

Le partage de la valeur

En 2024, les collaborateurs ont pu rejoindre le capital d'Orion Energies via la création d'un **Fonds Commun de Placement d'Entreprise**. Ce dispositif de partage de la valeur, complété la même année par **la signature d'un accord d'intéressement**, permet aux collaborateurs de bénéficier directement de la performance de l'entreprise, le tout dans une démarche de transparence et de durabilité, renforçant la confiance entre la direction et les équipes.

A ce jour **90,96% des collaborateurs ont investi dans le FCPE**.



2. Une gouvernance durable



Orion Energies a fait le choix d'un modèle de gouvernance durable qui intègre les dimensions sociales et environnementales à la stratégie de l'entreprise, favorisant ainsi une dynamique positive avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Depuis 2023, Orion Energies a amorcé sa transition vers une entreprise à mission en définissant **sa raison d'être : « Ensoleillons durablement nos territoires »**. Cette évolution s'est accompagnée de l'entrée au capital du **fonds à impact** Weinberg Capital Partners, renforçant ainsi l'intégration de critères ESG au cœur de sa stratégie.

En 2024, l'entreprise a élaboré et signé sa **politique environnementale** réaffirmant ainsi son engagement à soutenir ses partenaires et les territoires dans leur transition énergétique et écologique, en produisant une énergie décarbonée et en réduisant l'impact environnemental de ses activités.

3. Une gouvernance éthique

Les valeurs fortes d'Orion Energies s'accompagnent d'un engagement résolu à promouvoir un environnement de travail éthique et responsable. Depuis sa création, l'entreprise et ses collaborateurs adoptent des pratiques quotidiennes qui reflètent ces valeurs, que ce soit dans ses process (achats responsables, relation avec les partenaires et sous-traitants, etc) ou dans la vie d'entreprise.

Dans un contexte de croissance des effectifs et de multiplication des projets, Orion Energies **prévoit de déployer d'ici 2026 sa Charte éthique** auprès de l'ensemble de ses collaborateurs, qui s'engageront à en respecter les principes. Cette charte formalisera l'engagement d'Orion Energies à respecter les lois et réglementations en vigueur, à adopter des comportements responsables et à agir dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Elle a pour vocation de guider les décisions et comportements des collaborateurs au quotidien, pour que la croissance de l'entreprise s'inscrive dans le respect de ses valeurs, de l'environnement et de ses relations avec ses partenaires.

Engagement 13

Garantir la qualité et la sécurité de nos centrales

La qualité de nos installations photovoltaïques

Nos certifications



En 2025, nous avons obtenu **les certifications ISO 9001 et ISO 14001**, qui attestent de la performance de notre système de management de la qualité et de notre engagement en faveur de l'environnement.



Notre filiale d'installation électrique, Orion Elec, est également **certifiée QualiPV**. Le label QualiPV atteste de la maîtrise de l'ensemble des savoir-faire requis pour la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance des installations photovoltaïques, conformément aux standards de la filière.

Les contrôles qualité et les actions correctives

Nos centrales photovoltaïques sont conçues dans le **respect des normes électriques et de structures en vigueur**.

Afin de garantir la fiabilité de nos centrales, un **contrôle rigoureux** est effectué pendant la phase chantier. En plus des vérifications réglementaires réalisées par des organismes externes, nos chargés de chantier se rendent régulièrement sur site pour s'assurer de la qualité des travaux à chaque étape. Sur les chantiers réalisés par notre filiale Orion Elec, le conducteur de travaux veille au bon déroulement des opérations et à la conformité des installations électriques.

Après la mise en service de nos centrales photovoltaïques, nous **contrôlons en temps réel les données de performance des installations** pour détecter rapidement d'éventuels dysfonctionnements, tout en réalisant régulièrement des opérations de maintenance préventive destinées à anticiper et corriger les anomalies.

En cas de dysfonctionnement avérés, notre réseau de sous-traitants locaux, déployé sur l'ensemble du territoire, nous permet d'intervenir rapidement. Chaque intervention donne lieu à un retour d'expérience systématique avec nos équipes techniques, dans une démarche d'amélioration continue et d'ajustement de nos futurs projets.

La maintenance préventive comprend le nettoyage des centrales, qui vise à limiter l'accumulation de dépôts ou résidus sur les modules, afin d'éviter leur dégradation progressive et de préserver le rendement photovoltaïque. **Sur les sites concernés par la dernière campagne de nettoyage, nous avons constaté une hausse de 8% de la production.**



La sécurité de nos installations photovoltaïques

La sécurité incendie fait partie intégrante de notre démarche qualité. Nous travaillons en étroite **collaboration avec le SDIS** (Services Départementaux d'Incendie et de Secours) sur l'ensemble de nos projets afin de prévenir tout risque potentiel d'incendie.

A la mise en service des centrales, nous sensibilisons nos partenaires aux bonnes pratiques à adopter en cas de problème afin de garantir une intervention rapide des pompiers et de nos équipes. Nous nous assurons également du bon affichage des consignes de sécurité sur site.

Engagement 14

Engager une démarche d'achats responsables

Tout au long du cycle de vie des centrales photovoltaïques, du développement à l'exploitation, de nombreux acteurs interviennent dans la chaîne d'approvisionnement d'Orion Energies : fournisseurs d'équipement, bureaux d'étude, sous-traitants intervenant sur nos chantiers et nos sites en exploitation.

La chaîne d'approvisionnement du secteur de l'énergie solaire soulève de nombreux défis en matière de responsabilité sociétale et éthique, notamment le respect des droits de l'Homme, la garantie de conditions de travail sûres, la traçabilité des matériaux et le respect des réglementations environnementales.

Consciente de ces enjeux, Orion Energies engage progressivement une **démarche d'achats responsables**, en mettant en œuvre des actions concrètes visant à renforcer la transparence, l'éthique et la durabilité au sein de sa chaîne de valeur.

1. Le choix des fournisseurs et sous-traitants

Valorisation des entreprises locales

Orion Energies s'attache à **valoriser les entreprises et les réseaux professionnels locaux**, en privilégiant les fournisseurs et les travailleurs locaux pour ses chantiers et ses opérations de maintenance, avec l'objectif de soutenir l'économie locale et renforcer son ancrage territorial.

Des critères de sélection fournisseurs

Depuis 2025, Orion Energies renforce également **ses critères de sélection en intégrant des indicateurs ESG dans l'évaluation de ses fournisseurs et sous-traitants** en complément des critères de prix, délais, de qualité et de service. Une attention particulière est ainsi portée au respect des standards de certification (ISO, labels RSE...) et à la mise en œuvre d'une politique de sécurité efficace sur les chantiers.

Achats de modules photovoltaïques

Orion Energies accorde une **attention particulière à l'achat de ses modules photovoltaïques**, élément sensible de sa chaîne d'approvisionnement, en s'assurant de leur origine et des conditions de production.

- L'entreprise ne travaille qu'avec **des fournisseurs Tier 1** (classification établie par des tiers de référence), pour les principaux équipements de ses centrales (modules et onduleurs).
- Elle vérifie systématiquement **les certifications ECS** (Évaluation Carbone Simplifiée) lors de l'achat des modules. Celles-ci permettent d'identifier l'origine des composants, les sites de fabrication impliqués, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre générées lors de la production.
- Aussi, avec **le Pacte Solaire** et ses échanges avec les futurs fabricants de panneaux en France (cf. Partie 1 : Lutte contre le changement climatique), Orion Energies s'engage à recourir à davantage de panneaux français ou européens dans ses achats à moyen terme.

2. Dialogue sur la responsabilité sociétale des entreprises

En parallèle de la sélection attentive des produits et sous-traitants, Orion Energies initie progressivement un dialogue en matière de responsabilité sociétale des entreprises avec ses fournisseurs, et renforce ses exigences. L'entreprise souhaite ainsi engager et responsabiliser l'ensemble de ses fournisseurs et sous-traitants.

- En 2024 Orion Energies a élaboré un **Code de Conduite** à destination de ses fournisseurs pour les engager à faire respecter les droits de l'Homme, protéger l'environnement et promouvoir un comportement éthique dans l'ensemble de leurs activités.
- Orion Energies énonce également, dans sa **Charte Santé et Sécurité** sur chantier, les règles que doivent respecter ses sous-traitants afin de garantir un environnement de travail sûr et conforme aux exigences légales.
- Enfin, les équipes opérationnelles rencontrent leurs principaux fournisseurs lors de **points bi-mensuels** afin d'assurer le suivi des chantiers. Ces échanges sont également l'occasion d'aborder les sujets liés à la sécurité et à gestion environnementale des chantiers.

Ces premières actions constituent un point de départ essentiel dans l'intégration des principes d'achats responsables dans nos pratiques. En 2026, avec le recrutement d'un Responsable Achat, Orion Energies souhaite aller encore plus loin en approfondissant les échanges avec ses fournisseurs sur leurs pratiques responsables et en intégrant progressivement des critères RSE de plus en plus ambitieux dans ses consignes d'achats.



Engagement 15

Adopter un modèle numérique responsable

Avec la croissance de ses activités, Orion Energies a vu son usage du numérique augmenter significativement. Cette évolution et les enjeux liés au numérique l'ont conduite à renforcer la gestion de ses équipements et de ses données dans une logique de sobriété et de sécurité.

1. Un numérique durable

L'engagement d'Orion Energies en faveur d'un **numérique plus durable** se traduit par la mise en place de plusieurs actions concrètes visant à réduire l'empreinte carbone du numérique de l'entreprise.

- Un partenariat avec un service de dépannage informatique a été établi pour assurer le support technique du matériel, prolongeant ainsi la durée de vie des équipements.
- Le matériel en fin de vie est remis en magasin pour être recyclé, et une partie des équipements est désormais achetée reconditionnée.
- Un tri annuel des espaces de stockage numérique est effectué afin de limiter l'encombrement inutile.



2. La sécurité des données

La sécurité des données constitue un autre pilier de la stratégie numérique d'Orion Energies.

- L'entreprise a mis en place un **système de double authentification**, ainsi que des procédures strictes de gestion des droits d'accès.
- Des rappels réguliers sur les bonnes pratiques sont adressés aux équipes, complétés par des campagnes de simulation de phishing pour renforcer leur vigilance face aux risques d'intrusion malveillante.

Par ailleurs, le développement en interne de l'ERP permet un meilleur pilotage de la donnée : les informations sont centralisées et rationalisées, réduisant les risques de fuite ou perte de données.

L'ensemble de ces actions témoigne de l'engagement d'Orion Energies à allier performance numérique, sécurité des données et responsabilité environnementale. D'ici 2026, l'entreprise prévoit de déployer une **charte informatique** destinée à encadrer les usages numériques, garantir la sécurité des données et promouvoir une approche numérique plus durable.

INDICATEURS

Lutte contre le changement climatique

Engagement	Action	Indicateur	Unité	2023	2024	2025 YTD	Objectif
Produire une énergie verte	Installation de capacités de production d'énergie solaire	MWc de capacité de production installée	MWc	9,23	25,26	39,47	80MWc en 2026
Réduire nos émissions de gaz à effet de serre	Mesure de l'intensité carbone et actions de réduction des postes d'émissions principaux.	gCO2eq/kWh d'énergie théorique produite sur l'ensemble du cycle de vie de la centrale	gCO2eq/kWh	30,5	30,3	(ND à date)	Réduction de l'intensité carbone des installations

Préservation des ressources et des écosystèmes

Engagement	Action	Indicateur	Unité	2023	2024	2025 YTD	Objectif
Limiter l'impact de nos projets sur la biodiversité et les écosystèmes	Prise en compte des enjeux liés à la protection de la biodiversité dans le développement des installations PV	Proportion de projets >1MWc avec une EIE	%	100	100	100	100%
Limiter l'impact de nos projets sur la biodiversité et les écosystèmes	Valorisation de l'existant	Proportion des projets en rénovation	%	34,58	23,68	23,91	30%

Optimiser la gestion de nos déchets	Solution de tri des déchets à la source.	Proportion des projets avec une solution de gestion des déchets de chantier	%	0%	68	83	100%
-------------------------------------	--	---	---	----	----	----	------

Bien-être et de la qualité de vie au travail

Engagement	Action	Indicateur	Unité	2023	2024	2025 YTD	Objectif
Favoriser le bien-être et l'épanouissement de nos collaborateurs	Suivi RH régulier des collaborateurs et qualité du management.	Proportion de collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien professionnel au moins une fois dans les 24 derniers mois	%	ND	ND	100	100%
Favoriser le bien-être et l'épanouissement de nos collaborateurs	Garantir un environnement de travail de qualité	NPS S1 2025	Taux	-	-	+ 40 (bon engagement des collaborateurs)	>40
Promouvoir l'inclusion et la diversité	Favoriser un climat de travail positif et inclusif	Index égalité H/F	Taux	96	99	(ND à date)	>85
Assurer un environnement de travail sécurisé pour tous nos collaborateurs	Suivi des accidents du travail	Taux de fréquence des accidents du travail	Taux	0	8,89	0	0

Faire de la sécurité une priorité sur nos chantiers	Renforcement de la sensibilisation et des contrôles	Pourcentage de sous-traitants disposant d'un contrat en cours ayant signé la charte sécurité.	%	ND	ND	53%	100%
---	---	---	---	----	----	-----	------

Ancrage territorial et engagement solidaire

Engagement	Action	Indicateur	Unité	2023	2024	2025 YTD	Objectif
S'engager aux côtés de nos partenaires	Co-construction des projets avec nos partenaires	Nombre d'exploitations agricoles soutenues	Nb	ND	107	157	Soutien aux exploitations agricoles croissant
Promouvoir les enjeux de transition énergétique et écologique auprès des différentes parties prenantes	Sensibilisation des parties prenantes aux ENR	Nombre d'évènements de sensibilisation	Nb	ND	18	18	22 en 2026
Contribuer activement au développement de projets locaux à fort impact social et/ou environnemental	Sensibilisation des collaborateurs à des thématiques RSE	Pourcentage des collaborateurs ayant participé à un Atelier 2 Tonnes (Atelier mis en place au S2 2025)	%	ND	ND	36	100%

Gouvernance Responsable

Engagement	Action	Indicateur	Unité	2023	2024	2025 YTD	Objectif
Construire une gouvernance transparente, éthique et responsable	Partage de la valeur	Part des collaborateurs ayant investi dans le FCPE	%	ND	ND	90,96	>80%
Garantir la qualité et la sécurité de nos centrales	Processus de certifications ISO 9001 et ISO 14001	Certifications ISO 9001 et 14001	Certification	-	-	ISO 9001 ISO 14001	ISO 9001 ISO14001
Achats Responsables	Code de conduite	Proportion des fournisseurs avec un contrat en cours, ayant signé le Code de conduite	%	ND	ND	53	100%
Adopter un modèle numérique responsable	Sensibilisation des collaborateurs	Mise en place de la Charte informatique	Oui/Non	Non	Non	Objectif fin 2025	Mise en place de la charte informatique d'ici fin 2025



ORION ENERGIES

Orion Energies est fière de participer au grand enjeu de la transition énergétique. Ce premier rapport en est une des illustrations.

Siège - Orion Energies
12 boulevard Victor Hugo
92110 Clichy

Bureau de Bordeaux
132 rue Fondaudège
33000 Bordeaux

Bureau de Lyon
6C rue des Capucins
69001 Lyon

Bureau de Toulouse
3 rue Alaric II
31000 Toulouse

Bureau de Rennes
5 Bd Magenta
35000 Rennes

www.orionenergies.com

